

Pour diffusion immédiate  
Le 29 octobre 2013

## **Nouvelle politique sur la microcogénération d'électricité en vue de diversifier les sources d'approvisionnement en énergie**

WHITEHORSE — Le gouvernement du Yukon a publié sa nouvelle politique sur la microcogénération qui offrira des possibilités pour la production locale d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables.

« La politique en matière de microcogénération représente un pas en avant dans l'atteinte des objectifs formulés dans la *Stratégie énergétique* du gouvernement du Yukon », a déclaré le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Scott Kent. « Elle permet de diversifier les sources d'énergie au Yukon en mettant de l'avant des incitatifs pour les particuliers qui aimeraient faire partie de la solution en ce qui a trait à l'approvisionnement énergétique. »

Partant du principe de la facturation nette, la politique relative à la microcogénération permet à des particuliers de relier leur système de production d'énergie renouvelable au réseau public. Les participants demeurant dans des collectivités qui dépendent de l'hydroélectricité ou du diesel seront payés lorsqu'ils vendront leur surplus d'électricité à la Régie des entreprises de services publics.

« Dans le cadre de cette politique, seule l'électricité provenant de sources d'énergie renouvelable sera achetée », a ajouté M. Kent. « La politique appuie les objectifs principaux énumérés dans le Plan d'action sur le changement climatique et l'ensemble des efforts du gouvernement du Yukon visant à favoriser la réduction des émissions de gaz à effet de serre. »

Au cours des trois prochains mois, la Régie des entreprises de services publics élaborera des normes de raccordement et des accords modèles.

Une politique complémentaire en matière de production d'électricité indépendante (PEI) est également en élaboration, et celle-ci sera bientôt publiée aux fins de consultation publique. Cette politique permettra également aux particuliers dont la production d'électricité est importante de vendre celle-ci à la Régie.

Les personnes intéressées à relier leurs sources d'énergie renouvelable au réseau public peuvent s'inscrire auprès du gouvernement du Yukon, à l'adresse [www.energy.gov.yk.ca](http://www.energy.gov.yk.ca).

-30-

Renseignements :

Elaine Schiman  
Communications  
Conseil des ministres  
867-633-7961  
[elaine.schiman@gov.yk.ca](mailto:elaine.schiman@gov.yk.ca)

Brigitte Parker  
Communications  
Énergie, Mines et Ressources  
867-667-3183  
[brigitte.parker@gov.yk.ca](mailto:brigitte.parker@gov.yk.ca)

*Communiqué numéro 13-262*

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:  
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.